

Compte-rendu des élus Alternative à l'EPEX de la CFVU du 17 mars 2022

1) Informations générale

1-1) Confirmation de l'I-site

Rapport : http://www.isite-ulne.fr/wp-content/uploads/2022/03/fiche_ULNE.pdf

Apprécié par le jury : lien des programmes avec les priorités régionales, déclinaison des diplômes en majeures / mineures (intégration de la recherche, réorientation facilitée), création d'un centre d'enseignement et d'apprentissage (DU « innovation pédagogique »), création d'une chaire des technologies d'éducation, richesse de la vie étudiante, programme "A vous le sup" (transition secondaire-supérieur).

Le ratio personnel/étudiants en particulier en premier cycle doit être amélioré.

1-2) Accueil réfugiés d'Ukraine

Mise en place d'un dispositif d'accompagnement des étudiants ukrainiens et russes (adresse générique, dispositif pédagogique, plateforme de collecte de dons). Demande d'aide financière auprès du ministère mais pas de retour concernant les étudiants en mobilité en Ukraine (essentiellement en provenance d'Afrique).

Accompagnement de scientifiques biélorusses et russes en exil (programme PAUSE). Financement de 15000 euros par le ministère pour accueil des ukrainiens. Intervention Asso étudiantes : aide pour l'accueil des exilés (panier repas, hébergement...).

1-3) Accès aux documents

Depuis janvier communication des documents aux seuls élus. Mise en conformité avec réglementation qui ne prévoit pas l'obligation de communiquer des documents en cours de préparation. Risque également de confusion puisque les documents peuvent être modifiés.

1-4) Schéma directeur vie étudiante

Commande du ministère pour 2022-2025. Élaboration du schéma directeur vie étudiante lors des 4 prochains mois pour une effectivité à la rentrée 2022. 3 GT : cursus et vie quotidienne; solidarités et démocratie; transitions, épanouissement, rayonnement. Participation possible de tous les étudiants (volontariat).

1.5) CVEC

Nouvelle composition commission CVEC (élargie) : élus étudiants CA/CFVU et 1 représentant étudiant par composante. Réunions tous les mois à partir de fin mars 2022. Enveloppe de 1,4 M euros en deux tranches (7/22 et 1/23). Établissements composantes de l'EPE non concernés.

1.6) Politique d'exonération des frais d'inscription différenciés

2066 demandes examinées, 1966 accords et 100 refus (cf. critères financiers ou déjà exonération - par exemple boursiers). Représente 7,4% des inscriptions à l'issue du 22/2/2022. Critère sur situation sociale et personnelle pour tous les étudiants y compris les redoublants ou en réorientation. Simplification des procédures d'instruction des demandes pour anticiper plutôt que de rembourser après coup et ainsi éviter aux étudiants d'avoir accès à des aides sociales après avancement des frais d'inscription. Nouvelle composition de la commission d'exonération proposée bientôt au CA avec plus de représentants des conseils (CFVU et CA : 1 étudiant, 1 enseignant, 1 BIATSS pour chaque conseil).

UNEF se dit favorable sur le principe de la gratuité et de l'élargissement de la composition de la commission.

Intervention pour souligner l'allègement du travail des collègues dans les services avec cette nouvelle procédure.

1.7) Présentation des chargés de mission Vie universitaire

Nathalie Ethuin Politique accueil étudiants en exil, Maxime Pauwels Politique transition énergétique et développement durable, Julien Cousin Politique du sport, Malik Habi Politique d'accueil et d'accompagnement des étudiants en situation handicap, Sabine de Bosscher Politique égalité homme/femme

2) Approbation PV CFVU 24 février

Report à la prochaine séance

3) Année universitaire 2021-2022

3.1) Nouvelles formations

3.1.1) DU administration pénitentiaire

Présentation : classe préparatoires talents (CPT) → égalité des chances, sous condition de ressources et de mérite (préparer un concours sans payer). Convention pour avoir l'expertise. Mise en commun entre les écoles et U Lille : procédure de sélection, conférences par des professionnels. Reçus en M1 ou M2 éligibles. Validation par un diplôme universitaire nécessaire pour les étudiants de l'ENAP. Financement pris en charge par l'ENAP.

Intervention sur la possibilité de compenser dans ce DU les blocs de compétences contrairement aux licences et masters et questionnement sur les débouchés.

Intervention de l'UNEF allant dans le même sens sur les blocs de compétences.

Réponse : L'ENAP n'avait pas conscience de l'enjeu de la compensation des blocs de compétences. Les étudiants obtiennent un DU et non un master, ce qui permet aux étudiants de sortir avec un diplôme si échec au concours. C'est un public ciblé. Les étudiants postulent à 4 concours de l'administration pénitentiaire (lieutenant, conseiller, directeur). Les CPT permettent de passer des concours A+ mais les étudiants peuvent aussi passer les concours catégorie B.

Vote : 8 abstention (nous) 17 pour

3.1.2) DU protection de l'enfance

Présentation : aussi CPT. Programme avec contenus disciplinaires, méthodologiques (oral, synthèse), cœur de métier. Bourse de 4000 euros pour les préparatoires avec des solutions d'hébergement et prise en charge du transport.

UNEF requestionne les blocs de compétences et demande s'il est possible d'augmenter le nombre de places.

Réponse : Le volume de places ne peut être important.

Vote : unanimité pour

3.1.3) AU EC oxygénothérapie

Présentation : Pas possible de compenser les BCC car uniquement de la FC.

Intervention sur la question du numérique (fracture possible).

Réponse : Ce public travaille et donc pas de souci d'équipement d'un pharmacien d'informatique à partir du moment que l'on est à l'équilibre en terme de finances.

Vote : 3 abstention et 22 pour (nous)

3.1.4) DU Religion et Démocratie

Après la présentation du DU, l'UNEF propose de compenser les blocs de compétences pour faciliter l'obtention du diplôme pour les étudiants.

Réponse : Pas possible car le DU émarge aussi sur la FC. Formation qui répond à deux textes législatifs. Le programme a été décliné en UE et non en blocs de compétences.

Vote : unanimité pour

3.2) Création d'un CU pour les étudiants en exil

Présentation : urgence dans l'accueil des étudiants ukrainiens. FLE, anglais et accompagnement linguistique sur le campus de Roubaix. Accompagnement global par le SUAIO, la culture, les associations étudiantes à Pont de Bois. 10 à 12h par semaine. Travail sur le projet d'études. Poursuite vers le DU passerelle, FLE ou autres formations. Exonération de frais.

Intervention sur le pourquoi des 12h en ligne alors que les étudiants peuvent suivre les enseignements avec une personne en présence même si c'est du numérique.

Réponse : Exploitation de ressources existantes sur moodle pour les enseignements en distance, mais qui se feront avec les tuteurs étudiants en salle info.

Vote : unanimité pour

4) Préparation rentrée universitaire 2022-2023

4.1) Note admission L2/L3

Présentation : note informative qui rappelle le cadre réglementaire (accès dit de droit, passerelles inter-semester sauf L1 et réorientation) sauf point sur les situations d'accès dérogatoires (absence totale de cursus universitaire antérieur, changement de mention de diplôme, changement de parcours au sein d'une même mention quand des pré-requis sont nécessaires ou des modalités d'accès particulières).

Intervention sur les L.AS et le cas des passerelles où le type de formation (FA, FI) n'est pas précisé.

Réponse : Pour les L.AS c'est inclus dans le règlement des études. Concernant les passerelles, c'est la formation en capacité d'accueillir qui va l'indiquer dans le règlement des études de composante. Une passerelle est un chemin identifié. Ici il s'agit de donner des cas pré-identifiés et de montrer que des passerelles sont possibles.

Remarque d'une autre liste : c'est très contraignant et rigide. On se prive de certaines situations qui n'auront pas été prévues.

Intervention sur le fait qu'il peut y avoir des recours si un étudiant peut faire un changement de parcours et non un autre étudiant qui viendrait de la même formation.

Réponse : Éviter la rupture d'égalité. Dérogation possible par le président pour cas très particuliers.

Vote : unanimité pour

4.2) Complément au calendrier des masters

Présentation : Modifications de publication de résultats en entrée M1 suite à la circulaire ministérielle d'harmonisation du calendrier. Souhait d'avoir une marge de manœuvre par rapport à la circulaire DU MESRI : fin admission M1 phase principale 30/6 (au lieu du 25/6). Campagne complémentaire du 4 au 7/7 avec résultat au 11/7 sauf pour quelques masters. Pour la FI, pas contrainte de la circulaire, phase d'admission complémentaire du 23 au 27/8 et publication au 9/9.

L'UNEF indique que l'étudiant sera toujours obligé de regarder master par master compte tenu de la non harmonisation totale des calendriers. Il souligne qu'une ouverture de plus de deux mois peut poser problème et n'est pas cohérent avec l'entrée en M2.

Réponse : Modifications liées à la publication d'une circulaire pour préparer à la plateforme parcoursup master (homogénéiser à terme les calendriers). Certaines dates très éloignées de celles indiquées dans la circulaire, d'où encore un décalage. Durée de candidature au delà de deux mois car choix de certains responsables de formation de faire une sélection au fil de l'eau surtout quand beaucoup de dossiers à traiter.

Intervention pour demander si la CPVA va se réunir tout le temps et souligner que la sélection des dossiers doit se faire en une seule fois pour raison d'équité.

Réponse : Examen des candidatures au fil de l'eau mais pas les décisions. Élargir pour mieux examiner les dossiers.

Intervention indiquant qu'un examen au fil de l'eau conduit automatiquement à donner des réponses au fil de l'eau.

Réponse : Très peu de dépassement des deux mois.

Intervention sur le délai allant jusqu'à trois mois d'ouverture de candidatures et arrivée de dossiers à la dernière minute

Réponse : Délai de trois mois correspondent à des ERASMUS MUNDUS. Important d'avoir des campagnes de deux mois pour être réglementaire. Début de délai de deux mois à partir de l'accusé de réception de la candidature (mesure individuelle de ce délai).

L'UNEF insiste sur le fort manque de cohérence, lisibilité et clarté

Intervention d'une autre liste : VAP nécessite du temps et donc « vaut pour accord » impossible. Nécessité de temps pour obtenir les financements et délai permet encore à l'étudiant de changer d'orientation. FC en concurrence avec d'autres centres de formation.

L'UNEF demande une ouverture large des périodes de candidatures pour laisser le temps aux étudiants de monter les dossiers.

Réponse FST : ERASMUS MUNDUS dates et délais imposés.

Vote 8 contre (nous) et 17 pour

4.3) Diplomation des licences accès santé LAS

Présentation : déclarer les L.AS comme des parcours et non seule une option santé dans la licence générale (licence parcours accès santé et non plus licence générale option santé) pour valoriser les compétences santé pour ensuite accéder à certains masters. L'étudiant devra valider les 12 ECTS an santé et aller jusqu'à la fin de la licence.

Intervention sur l'intérêt de cette séparation ? Disparition de la mutualisation entre les enseignements de la licence générale et ceux de la licence parcours santé ?

Réponse : Mutualisation dépend des responsables de licence. Actuellement pas de mineures

santé en L.AS3 pour préparer au master, crédits ECTS santé obtenus hors maquette et pas de mention de la mineure santé dans le diplôme

Intervention d'une autre liste : décision nationale ? est-ce que les étudiants sont moins visibles que les autres ? Est-ce que cela peut aussi nourrir le reporting de travailler sur des majeures et mineures ? Le traitement est plus facile sur parcours.

Intervention indiquant qu'il y a le supplément au diplôme qui indique l'historique du parcours. En STAPS, on a des prérogatives avec des mentions et des parcours précis. Les étudiants n'auront plus ces prérogatives et seront défavorisés.

Réponse : Idée de proposer le parcours santé n'empêche pas de regarder le parcours de l'étudiant. Ne pas enlever le parcours majeur mais valoriser investissement en santé.

Vote 8 abstention (nous) 2 contre 15 pour

4.4) Nouvelles formations

4.4.1) Renouveau d'un DIU France-Vietnam (ajout OdJ)

Présentation : Collaboration de 4 écoles doctorales (Lille, AMU, Strasbourg, Paris 1) avec deux universités vietnamiennes. Mise en place d'une année de préparation diplômante afin de préparer des enseignants assistants vietnamiens pour ensuite préparer le doctorat. Les étudiants sont rattachés à l'une des 4 écoles doctorales. 15 étudiants chaque année dont 4 à 5 à Lille. Aucun coût pour U Lille. C'est le Vietnam qui finance et l'ambassade (frais d'inscription, bourse, décharge d'enseignement (6 mois en France et 6 mois au Vietnam)).

L'UNEF demande quelles sont les modalités d'évaluation ?

Réponse : Cours en méthodologie et éthique de la recherche, séminaires. Contrôles de connaissances. Pas de blocs de compétences.

Vote : unanimité pour

4.4.2) Masters en apprentissage

Mention Droit de la santé parcours Droit et politiques de santé, Mention Droit des Affaires - parcours Droit des assurances, Mention Droit du numérique parcours Droit du cyberspace : technologies et innovation numérique, Mention Ingénierie de la Santé, parcours Management de l'Intelligence Artificielle en Santé, Master Sciences du Médicament et des Produits de Santé - Parcours Affaires Réglementaires Européennes et Internationales des Produits de Santé

Présentation : Avis favorable de Formasup. Forte demande des entreprises et de libéraux. *Intervention sur le développement grandissant de l'apprentissage car avantageux pour l'université et les entreprises. Déficit important de France compétence. Ouverture parce qu'il y a une opportunité ou y a-t-il un intérêt pour que ce soit en apprentissage ?*

Réponse : Contrat pro avec objectif de se professionnaliser et non d'apprendre. L'apprentissage permet à l'étudiant d'être rémunéré et la région vient en appui.

Intervention sur le risque que le développement de l'apprentissage se fasse au détriment des formations initiales.

Intervenant d'une autre liste : les étudiants peuvent être payés et donc financer leurs études.

Intervention sur l'existence d'une autre solution pour financer ses études : l'allocation d'autonomie. Déficit de France compétences comblé par l'État donc nos impôts et les entreprises bénéficient ainsi des subventions de l'Etat.

Réponse : nécessité d'avoir une diversité et apprentissage méthode qui convient à des étudiants mais ne doit pas être une modalité obligatoire.

Intervention sur comment la mixité des publics est gérée ?

Réponse : Étudiants qui ne sont pas en alternance, ont un contrat civique ou participent à l'entrepreneuriat. La mixité des publics peut être intéressante pour apprendre.

Intervention d'une autre liste : certains master n'ont pas des multiples de 3 pour les ECTS alors que c'était imposé.

Vote groupé : unanimité pour

4.5) Étudiants en exil

Présentation : Accompagnement pour remplir le dossier de demande. Formation juridique pour les référents enseignants

L'UNEF demande un vote de la composition de la commission qui examine les dossiers.

Réponse : Compliqué de refaire la composition car nécessité d'une en route rapide.

Vote : unanimité pour

5) Vie universitaire : bilan FSDIE

Les élus tiennent à votre disposition le bilan. Il suffit de les contacter.

Vote : unanimité pour

Motion présentée par l'UNEF :

« Par la présente motion le CFVU soutient et appuie la motion préalablement votée à l'unanimité en commission projets du Fonds de Solidarité au Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE).

Par la présente motion, dont elle souhaite qu'elle soit portée devant le CFVU, la commission Projets du Fonds de Solidarité au Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE) réaffirme ne plus vouloir subventionner des projets tenus dans l'espace "Le People", désormais devenu "La maison".

La commission Projet du FSDIE refuse d'encourager la réalisation de soirées dans des espaces non sécurisés, et ne respectant pas les normes. Le FSDIE ne souhaite plus subventionner les projets dans lesquels la société "Alex People" servirait d'intermédiaire, ni financer d'autres projets émanant de sociétés dont le fonctionnement et le financement ne paraissent pas conformes aux règles et valeurs de l'établissement »

Justification : Permet de conforter la commission pour se positionner contre des sociétés qui ne sont pas réglementaire et avoir une démarche saine. Nécessité d'arrêter de financer cette société.

Vote : unanimité pour

6) Subventions

6.1) FEDER : REACT Union européenne

Développer des compétences qui permettent aux étudiants de mieux s'insérer professionnellement voire de créer une entreprise. Budget de 47,5 M euros

Intervention sur le fait que le budget est élevé pour finalement peu d'étudiants.

Réponse : De l'accompagnement a été ajouté par rapport à l'année dernière. 2000 euros par projet n'est pas très cher. 5000 à 6000 euros pour créer une entreprise. Idée de mettre "le paquet" pour éviter que le projet capote un ou deux ans après.

L'UNEF demande si ce projet va se substituer au hubhouse.

Réponse : Fusion de hubhouse et pepite

Intervention pour connaître le bilan de ce type de projet.

Réponse : Très peu de création d'entreprises. Surtout axé sur le développement de compétences humaines. Ce budget va permettre de mieux suivre et d'avoir plus de chance d'aller vers la création d'entreprise. Certains vont vers les incubateurs et startup (en lien avec créinnov).

Vote : unanimité pour

6.2) Contrat Étudiant Region

Présentation : Financement de jobs étudiant internes à l'université. VP 1er cycle est référente du projet car cela concerne beaucoup l'accueil des étudiants de 1er cycle. Les items sont proposés par la région. Baisse de la somme par rapport à l'année dernière qui était une année exceptionnelle.

Intervention indiquant que le dispositif est intéressant comme par exemple l'aide d'étudiants d'année supérieure (tutorat PREL). Mais ne doit pas être un frein aux études pour les étudiants qui encadrent. Les missions d'insertion pro et bibliothèque doivent être assurées par le personnel de l'université et non les étudiants. Retour des étudiants sur les délais de paiement qui sont trop longs.

L'UNEF indique le besoin que ces contrats existent pour faire face à la précarité. Mais encore une fois c'est preuve d'un déterminisme social.

Vote : 8 abstentions (nous) et le reste pour

7) Conventions

Convention cadre entre l'Université de Lille et la Mission laïque française pour la mise en oeuvre du diplôme universitaire « Enseigner en milieu plurilingue au cycle 1 - Accompagner l'élève dans son apprentissage du langage »

Convention de partenariat pour le diplôme universitaire « approches des fonctions de direction

en protection de l'enfance » (en lien avec point 3.1.2)

Convention de partenariat des classes prépa talents du service public de l'administration pénitentiaire (en lien avec 3.1.1)

Vote : unanimité pour

8) Questions diverses

8.1) Certification en langue anglaise

Intervention sur la possibilité de prendre le CLES comme certification en langue anglaise dans le cadre de l'arrêté imposant le passage d'une certification en langue anglaise pour obtenir un diplôme de 1er cycle. L'université de Grenoble a fait ce choix en passant une convention tripartite Université de Grenoble, MESRI et CPU. U Lille pourrait faire la même chose.

8.2) Réforme 1er cycle

Intervention demandant si le CFVU, comme cela va se faire pour le CA, sera associé aux discussions sur le 1er cycle.

Réponse : Un groupe de travail sur ce thème va être mis en place avec des représentants des différentes listes des CA et CFVU comme cela s'est fait pour le groupe de travail sur le RIPEC.

8.3) Qualimapa

L'UNEF intervient en lisant les tweet concernant la fermeture du M2 Qualimapa. Des étudiants hors syndicats alertent également le CFVU et lisent la motion du département de biologie votée à l'unanimité lors d'un conseil du département exceptionnel qui demande à l'université de recruter une personne pour que le M2 reste ouvert.

Intervention appuyant les propos des étudiants sur le fait que les composantes n'ont jamais demandé une fermeture du M2 qualimapa. Les composantes souhaitent au contraire un recrutement mais qu'elles n'ont pas le financement pour le faire. Voilà un exemple de la subsidiarité des composantes imposée par les statuts de l'EPEX.

Réponse : il n'a jamais été question de fermer le master. Le recrutement ne se fait pas en un jour. Le recrutement émane d'une demande de composante. L'université va aller dans le sens de la demande de la composante. M1 reste à la FST mais le M2 à polytech et donc le doyen de la FST ne peut pas donner une ANT ! Il y a eu 1 mois et demi une latence car le problème était connu des responsables de master depuis janvier.

Intervention demandant une ANT afin qu'une personne puisse être recrutée.

8.4) Report du prochain CFVU

L'administration informe que le CFVU du 7 avril devrait être reporté car il y a la journée mixité.

L'UNEF indique que l'on devrait décaler aussi lorsque le CFVU se tient pendant les journées de mobilisation qui sont connues bien en amont, ce qui n'est pas le cas actuellement car cela fait déjà deux CFVU qui ont été programmés pendant des journées de mobilisation.